

INFORMATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES 2021

Organisée au plus tard dans les cinq mois suivant la clôture de l'exercice social, **l'Assemblée générale est un événement annuel essentiel pour nos actionnaires**. Elle leur permet de s'informer sur la vie de notre entreprise, de débattre avec la Direction générale et aussi de se prononcer sur les résolutions proposées par le Conseil d'administration.

PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE LE 27 MAI 2021

Réuni le 13 avril 2021, le Conseil d'administration de SOGEBAIL a décidé que l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2021 se tiendra à 11 heures, dans les locaux de SOCIETE GENERALE FINANCEMENTS IMMOBILIERS :

Tour Ampère E+, 34/40 rue Henri Regnault, 92400 Courbevoie,

Du fait des circonstances sanitaires, la séance se tiendra à **huis clos, hors la présence physique de ses actionnaires**.

Dans ces circonstances, seul le vote par correspondance sera possible.